Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212902498-20251219-2025059_1-DE

COMMUNE DE SAINT-GOAZEC
Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à vingt heures dix en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur GUILLOU Stéphane, Maire
Date de convocation : 2 décembre 2025 Date d'affichage : 2 décembre 2025
Nombre de conseillers en exercice : 14
Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 11 Quorum atteint
Etaient présents : GUILLOU Stéphane, Maire - GOUIFFES Jean-Claude - LE MAO Jean-Yves - LEGRIS Jean-Pierre - MELL Marie-Annette - BRONNEC Jean-Vincent - MALTRET Aurélie - THOMAS Anne-Laure – LE CLEC'H Yannick – RIOU Brendan
Absents excusés : BUREL-SIMON Karine - CARIOU Aurélie – RIOU Isabelle– FONTAINE Manuel
Procuration de FONTAINE Manuel à GUILLOU Stéphane
Secrétaire de séance : RIOU Brendan

Délibération votée à l'unanimité

OBJET : SUBVENTION AR-REDADEG 2026

Délibération N°2025-059-1 Annule et remplace la délibération N°2025-059
Erreur matérielle sur les présents à la séance

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la Redadeg, la course à pied en relais pour la langue bretonne traversera la commune le dimanche 10 mai 2026. Un passage du témoin qui symbolise le partage et la transmission de la langue bretonne entre les générations kilomètre après kilomètre. C'est un évènement festif engagé et populaire en Bretagne, vecteur contemporain de création artistique et culturelle ouvert à tous les amoureux de la Bretagne, qui se veut à la fois sportif et culturel. Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué au financement de ces projets ainsi qu'au réseau Diwan. Ces initiatives sont très diverses et peuvent concerner l'enseignement, les loisirs, les médias, le sport ou la culture, toujours en favorisant la pratique du breton dans la vie sociale et familiale

Il est proposé au Conseil Municipal de participer financièrement à cette manifestation en achetant 1 kilomètre de la course soit 250 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de verser une subvention de 250 € à l'association AR REDADEG ;

Pour copie conforme
Le Maire, Stéphane GUILLOU

MAIRIE DE ST-GOAZEC (Finistère)